



GROUPE PARTOUCHE

Leader des Jeux de Casinos en France

www.partouche-finance.com

Groupe Partouche détient 36,8% de la Compagnie Européenne de Casinos et lance une Offre Publique d'Achat sur le reste du capital

Paris, 28 janvier 2002 - Groupe Partouche a acquis le 28 janvier 2002 1.170.787 actions et 160.000 obligations convertibles en actions de la Compagnie Européenne de Casinos représentant 30,2% du capital de la Compagnie Européenne de Casinos (31,3% sur une base totalement diluée). Réalisées au prix de 59€ par action et de 144,68€ par obligation convertible, ces acquisitions viennent en complément des titres acquis le 28 décembre 2001 par Groupe Partouche et représentant 6,6% du capital (5,4% sur une base totalement diluée). Au 28 janvier 2002, Groupe Partouche détient donc en cumulé 36,8% du capital de la Compagnie Européenne de Casinos (36,7% sur une base totalement diluée).

Groupe Partouche lance une OPA* sur le reste des titres donnant accès au capital de la Compagnie Européenne de Casino au prix de 59€ par action et de 144,68€ par obligation convertible. Cette OPA a été déposée le 28 janvier 2002 auprès du Conseil des Marchés Financiers qui a publié le même jour un avis n° 202C0170 relatif à ce dépôt. L'offre de Groupe Partouche est une offre concurrente à l'offre d'Accor Casinos. Le prix de l'OPA de Groupe Partouche représente une prime de 46,3% par action et de 39,1% par obligation convertible par rapport à la moyenne 1 mois des cours précédant l'annonce de l'offre d'Accor Casinos. L'offre de Groupe Partouche valorise 100% du capital de la Compagnie Européenne de Casinos à environ 294M€. Elle représente une augmentation de 7€ par action (+13,5%) et de 15,18€ par obligation convertible (+11,7%) par rapport à l'offre d'Accor Casinos.

L'opération s'inscrit dans le contexte d'un secteur en croissance et est motivée par une forte complémentarité géographique des deux groupes en France. En effet, le développement historique de la Compagnie Européenne de Casinos sur la côte Atlantique complétera les implantations du Groupe Partouche dans le Nord, le Centre-Est et le Sud-Est de la France.

En cas de succès, l'opération donnera naissance à un ensemble unique en Europe, opérant un total de 52 casinos, avec des positions de leader en France et en Belgique. Post opération, Groupe Partouche entend procéder à la rationalisation de ses implantations en France. Dans ce cadre, Groupe Partouche a signé un accord de principe avec le Groupe Moliflor Loisirs, 4^{ème} opérateur de casinos en France, concernant la cession éventuelle de six établissements détenus par la Compagnie Européenne de Casinos. Hors de France, Groupe Partouche entend se concentrer sur la Belgique et la Suisse, pays où le cadre réglementaire et les conditions d'exploitation des activités de jeux sont comparables à la France.

L'opération devrait avoir un impact positif sur le bénéfice net par action du Groupe Partouche avant synergies et amortissement des écarts d'acquisition, dès le 1^{er} exercice complet et ne devrait pas avoir d'impact négatif sur l'emploi des deux groupes.

Présent depuis près de 30 ans dans le secteur des casinos en France, Groupe Partouche est aujourd'hui le leader français. Groupe Partouche a dégagé un Produit Brut des Jeux (réel) de 442,7 M€ et un chiffre d'affaires consolidé de 290,5 M€ pour l'exercice clos au 31 octobre 2001.

Cette opération est dirigée par Banque de Vizille et Credit Suisse First Boston.

Réunion d'information : 11h00, le 29 janvier 2002, Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel 75008 PARIS.

* Le projet d'offre de Groupe Partouche est soumis à l'approbation des Autorités de Marché.

Pour toute information complémentaire :

Isidore Partouche
Président du Conseil de Surveillance

Tél : 01 47 64 33 45 / www.partouche-finance.com

